

# Équipements individuels mobiles

Le bilan du projet pilote  
dans les Yvelines



Seine et Yvelines  
**Numérique**  
L'innovation au service de tous



**Yvelines**  
Le Département

# Un projet pilote dans l'air du temps

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE IMPACTE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ : DE L'ÉCONOMIE AUX RAPPORTS SOCIAUX. IL EST DONC PRIMORDIAL D'ACCOMPAGNER LES PLUS JEUNES AFIN QU'ILS PUISSENT INTÉGRER SEREINEMENT CES CHANGEMENTS DANS LEUR CONSTRUCTION ET ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES TRANSVERSES ESSENTIELLES AUJOURD'HUI : COLLABORATION, CRÉATIVITÉ, ESPRIT CRITIQUE...

## Le numérique fait son entrée au collège

Depuis 2016, Seine-et-Yvelines Numérique relève le défi de l'équipement individuel lancé par le Département des Yvelines dès 2014. Sa stratégie ambitieuse portait sur le raccordement au Très Haut Débit de 116 collèges, la refonte et la maintenance des réseaux internes de ces établissements, la modernisation et la maintenance du parc informatique et la mise en place d'un ensemble de services et ressources numériques dont l'Espace Numérique de Travail (ENT).

## 2015 : le lancement du projet dans les collèges yvelinois

Le « Plan numérique pour l'Éducation », lancé par l'État en 2015, était l'occasion d'aller encore plus loin, avec la dotation individuelle aux élèves et aux enseignants d'Équipements Individuels Mobiles (EIM). 18 collèges tests ont ainsi bénéficié du déploiement progressif sur 3 ans de plus de 11 000 tablettes individuelles (iPad d'Apple) ainsi que de la mise en place de réseaux Wifi. Une démarche qui se généralise depuis à l'ensemble des collèges, avec également la mise à disposition de classes mobiles (chariots de plusieurs tablettes, permettant à un collège de bénéficier d'une dotation partagée). Le financement est intégralement pris en charge par le Département depuis 2017.

## Un bilan pour fonder de nouvelles ambitions d'équipements numériques pour l'éducation

La démarche est évaluée pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, de ses réussites aux points de vigilance ou d'amélioration. Ce rapport s'appuie sur l'analyse de sondages distribués via l'ENT aux principaux acteurs du projet (enseignants, élèves, parents d'élèves) et sur des entretiens réalisés auprès des personnels (équipes de direction, enseignants, référents) de chaque collège expérimentateur en janvier 2020.

## 3 avantages à la clef



### Des cartables allégés

les manuels numériques, intégrés aux tablettes, remplacent progressivement les manuels papiers.



### De nouvelles pratiques pédagogiques

les élèves sont motivés par des formats davantage participatifs et ludiques.



### Une plus grande autonomie

les collégiens yvelinois gagnent en autonomie, de la gestion du matériel à son utilisation, grâce notamment à une ergonomie appréciable.

## Une organisation autour du Département

L'équipe de Seine-et-Yvelines Numérique, chargée de mener le projet pilote, s'attache à garantir une utilisation optimale des équipements. Ses membres apportent des conseils et de l'assistance aux référents en cas de besoin. Par ailleurs, la Délégation académique au numérique éducatif (Dane) de l'académie de Versailles accompagne les collèges dans l'élaboration de projets d'enseignement cohérents, favorise les échanges entre professeurs et aide à l'achat de ressources pédagogiques.

# Tablettes : un support d'apprentissage inédit pour les élèves

## Des équipements vecteurs d'égalité

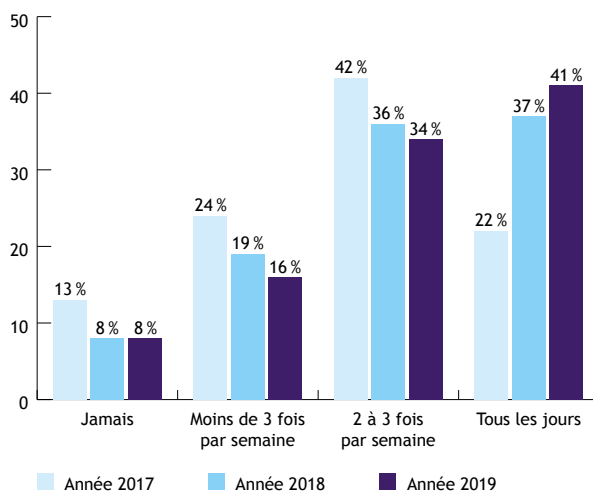
L'analyse des équipements numériques personnels des élèves (smartphone, tablette et ordinateur) permet de constater une disparité entre ceux scolarisés dans les collèges REP+ (Réseaux d'éducation prioritaire renforcés) et les autres. Distribuer des équipements individuels à tous contribue à réduire la fracture numérique et assure davantage d'équité territoriale.

Les collégiens utilisent de plus en plus leur tablette en classe, les enseignants s'appuyant désormais sur des ressources pédagogiques matures, développées au fil des ans.

## Des outils multifonctions pleinement exploités

Parce qu'elles permettent de multiples usages, les tablettes sont un support pertinent en classe : elles permettent de consulter des ressources diverses, de créer des documents, d'utiliser la réalité augmentée... À noter qu'au CDI, 19% des élèves s'en servent pour lire et 13% pour sauvegarder des données sur l'ENT. Au domicile des élèves, les devoirs et l'utilisation de

■ Fréquence d'utilisation des tablettes en classe



l'ENT arrivent en tête. Les loisirs sont en recul par rapport aux années précédentes (80% d'usage restent à caractère éducatif).

L'utilisation des tablettes en classe comme à la maison offre des résultats très positifs : les équipes des établissements relèvent une motivation, une confiance et une créativité accrues.

Les parents d'élèves convaincus

79%

des parents d'élèves sont satisfaits de l'accompagnement proposé.

66%

des sondés pensent que cet équipement permet de mieux apprendre.



Top **5**  
des utilisations

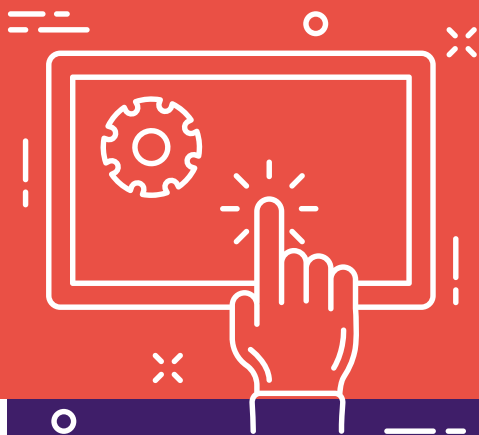
- 01 — Travailler en groupe
- 02 — Prendre des notes
- 03 — Établir des comptes-rendus d'activités (TP, EPI, AP...)
- 04 — Consulter des manuels scolaires
- 05 — Utiliser lors de sorties scolaires

# Les enseignants séduits par le projet pilote



La demande d'utilisation régulière de la tablette en classe a bondi de **20 points** entre 2017 et 2019.

Les enseignants utilisent les tablettes dans le cadre scolaire, toutes les matières sont concernées.

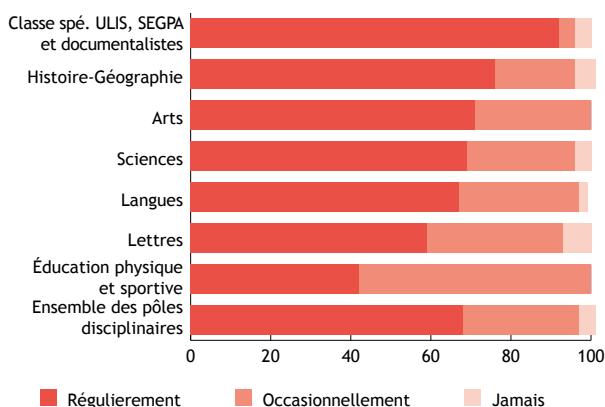


## La tablette sollicitée par les professeurs

Chez les enseignants, la demande d'utilisation régulière de la tablette en classe a bondi de 20 points entre 2017 et 2019 : le temps de s'approprier le support, notamment par le suivi de formations dédiées, mais aussi par l'amélioration technique mise en œuvre par la DSIA (Direction des Services de l'Académie de Versailles) à partir de 2018.

Toutes les disciplines enseignées au collège se sont appropriées la tablette comme un outil du quotidien : recherche de contenus sur Internet, applications ludiques, photos et vidéos (en SVT, langue vivante ou EPS par exemple)...

■ Demande des professeurs d'utiliser les tablettes en classe en fonction du pôle disciplinaire – 2019

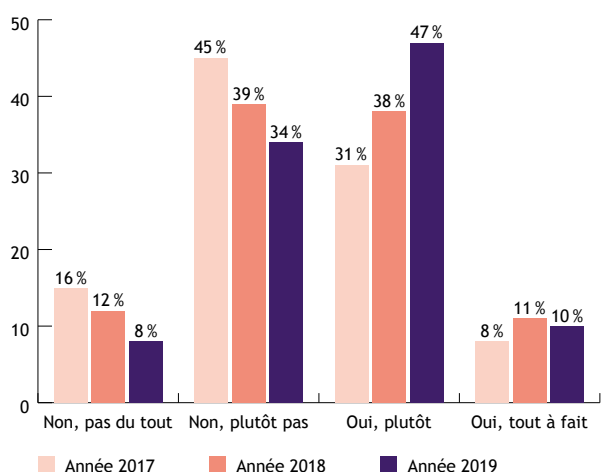


## Une évolution numérique de la pédagogie

Différents dispositifs de formation ont été mis en place afin d'accompagner les professeurs dans l'utilisation des tablettes, que ce soit au niveau local avec le référent tablette ou via la contribution académique et départementale (par l'intermédiaire de la Dane). Les enseignants en sont globalement satisfaits mais 58% des sondés estiment que les formations visant à optimiser l'usage des tablettes dans leur activité sont insuffisantes. Ces accompagnements disciplinaires, prenant en compte les spécificités des matières, sont une demande récurrente.

## Les pratiques pédagogiques impactées par l'usage de la tablette

### Impact de l'usage des tablettes sur les pratiques pédagogiques



Les enseignants reconnaissent une évolution de leur pratique professionnelle. L'approche en classe est davantage participative et active, avec l'adoption d'une posture différente vis-à-vis des élèves et souvent un réaménagement de l'espace de la classe. En majorité, ils remarquent une meilleure communication entre les élèves et eux-mêmes, mais aussi entre les professeurs de disciplines variées (partages de bonnes pratiques, projets interdisciplinaires souvent impulsés par les référents tablettes...). Ils apprécient une continuité pédagogique plus efficace et une relation davantage individualisée, donc mieux adaptée aux besoins de chacun.

## Les avantages pour les enseignants



Une meilleure communication entre les élèves et les professeurs.



Une transmission efficace d'informations entre professeurs.



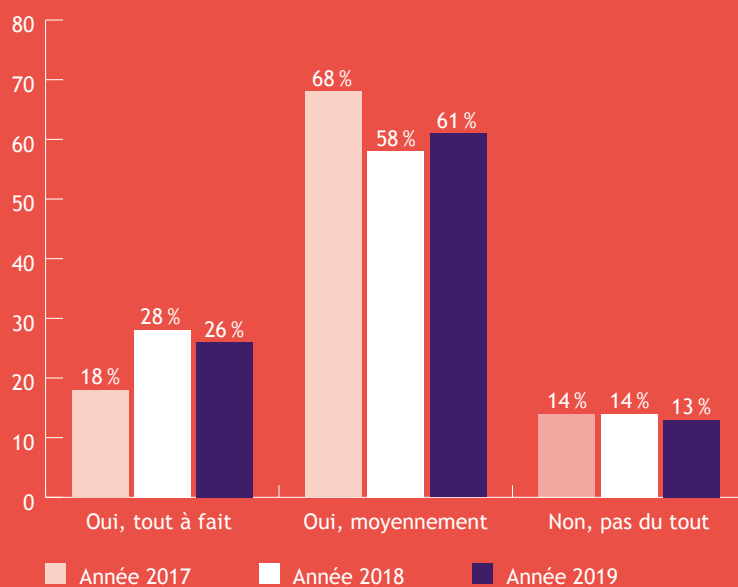
Une continuité pédagogique avérée.



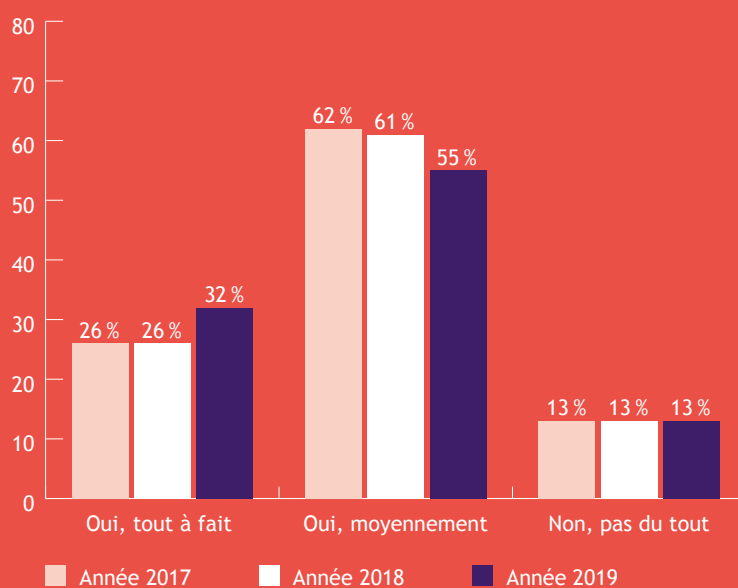
Une relation individualisée.

À leur domicile, l'appropriation de la tablette a été plus rapide qu'en classe. Les enseignants s'en servent pour accéder aux services de l'ENT, rechercher ou créer des contenus.

#### ■ La tablette permet de mieux apprendre



#### ■ La tablette permet de mieux enseigner



# Les équipes projet soutiennent la démarche

## Un dispositif qui fait ses preuves

Les équipes projet sont unanimes : l'équipement numérique des collèves, par le biais des tablettes notamment, est à poursuivre et à pérenniser dans les modalités actuelles. Les référents tablettes, tous enseignants, sont une pierre angulaire du dispositif : ils accompagnent les élèves et professeurs, forment, gèrent le parc de tablettes et font le lien avec Seine-et-Yvelines Numérique, la Dane ou encore la DSI académique.

## Tablettes individuelles : de solides arguments

De manière générale, les équipes projet, et notamment la direction, relèvent des bénéfices importants avec la mise en place du dispositif :

**Une attractivité des collèves en hausse aux yeux des familles, avec une meilleure implication de ces dernières.**

**Une culture numérique** et des compétences utiles pour la poursuite de la scolarité.

**Une continuité pédagogique** assurée (y compris lors du confinement des collèves à partir du 16 mars 2020).

**Une limitation de la fracture sociale et numérique.**

**Une éducation aux médias** et à l'information renforcée.

Par ailleurs, les équipes ne déplorent que peu de vols et de casses de tablettes, reconnues pour leur fiabilité matérielle dans le temps (batterie, écran). Les problèmes de gestion matérielle (oubli à la maison, équipements déchargés...) sont également en nombre limité.



## Un succès numérique qui en appelle d'autres

L'introduction des tablettes dans les 18 collèves tests du département a permis de faire évoluer les méthodes pédagogiques des enseignants. L'approche, plus diversifiée et faisant la part belle au collaboratif, implique et motive les élèves.

Le projet est perçu comme un levier fort pour l'acquisition des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle et pour une meilleure équité dans l'accessibilité aux savoirs.

Le modèle de la dotation individuelle répond aux objectifs d'allègement des cartables et favorise la continuité pédagogique de la classe au domicile : une excellente façon d'encourager la prise d'autonomie.

Malgré la satisfaction exprimée, Seine-et-Yvelines Numérique compte toujours améliorer le dispositif : réduire l'impact des réparations des tablettes, mettre à disposition des caissons pour la recharge, renouveler les équipements... Les bons résultats relevés lors de cette étude encouragent à fonder une politique numérique encore plus ambitieuse pour la période 2021-2023, tout en maintenant une certaine continuité. Du développement de nouvelles compétences pour les élèves à la réduction de la fracture numérique, le futur des tablettes dans les collèves est prometteur.

## 10 préconisations en vue de l'évolution de la politique numérique éducative du département des yvelines :

- 01 — Poursuivre le projet d'équipement des élèves et des enseignants en équipements individuels mobiles au sein des 18 collèges pilotes.
- 02 — Poursuivre le projet par la mise à disposition d'EIM pilotés à distance par un outil de gestion des appareils mobiles. Réévaluer régulièrement l'état de l'art technologique en la matière.
- 03 — Étendre le dispositif d'équipement individuel mobile des élèves et des enseignants à de nouveaux collèges, sur appels à projet.
- 04 — Renforcer la dotation des collèges en classes mobiles (ceux ne participant pas au dispositif EIM).
- 05 — Encourager et soutenir les politiques d'équipement et de formation menées par le bloc communal, si possible à l'échelle des intercommunalités, pour renforcer la liaison école-collège.
- 06 — L'État s'engage dans une politique ambitieuse de formation de tous les personnels, et d'accompagnement des enseignants.
- 07 — Le Département soutient la formation initiale et continue des enseignants en mettant à disposition les ressources matérielles nécessaires.
- 08 — Le Département prend à sa charge l'acquisition des ressources numériques, y compris les manuels, en concertation et avec le soutien de l'État.
- 09 — Le Département et l'État instaurent et animent conjointement une gouvernance territoriale contractualisée.
- 10 — Mener une étude d'impact et de performance continue de cette politique publique.

### Pour en savoir plus

---

Patrick Mazars  
pmazars@sy-numerique.fr  
Tél. : 07 61 93 96 01

Seine-et-Yvelines Numérique  
15, bis avenue du Centre  
78280 Guyancourt



[www.sy-numerique.fr](http://www.sy-numerique.fr)